

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 12/04/2023 Reçu en préfecture le 12/04/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230405-HJSCSG20232111-DE
	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	La Présidente, Isabelle Heurtier Signé par : 
49	30	16	14	3		
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance					
	MERCREDI 5 AVRIL 2023 Salle des fêtes de L'Essard Villard-Saint-Sauveur					

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Stéphane Gros, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Roland Demange (suppléant de Michael Jacquenod), Jean-Louis Millet, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Olivier Brocard, Francis Lahaut, Claude Pimpie, Alain Blondet,

EXCUSES : Caroline Braun, Maryse Vincent, Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé, Pascal Bonin, Herminia Elineau, Noël Invernizzi (pouvoir à Isabelle Billard à partir de la question 2-1), Isabelle Billard (arrivée à la question 2-1), Alain Bernard, Céline Desbarres, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Laëtitia De Roeck, Frédéric Poncet, Samuel Vernerey, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Cécile Chiquet, Toukkham Hatminichanh, Nelly Vauffrey

POUVOIRS : Caroline Braun donne pouvoir à Claude Mercier, Maryse Vincent donne pouvoir à Nelly Dorandot, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Alain Blondet, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Pascal Bonin donne pouvoir à Stéphane Gros, Herminia Elineau donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Alain Bernard donne pouvoir à Loïc Gelper, Céline Desbarres donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Gérard Duchêne donne pouvoir à Frédéric Herzog, Annick Grandclément donne pouvoir à Catherine Chambard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Poncet donne pouvoir à Bernard Vincent, Samuel Vernerey donne pouvoir à Olivier Brocard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Jean-François Demarchi

Soit 30 **présents** et 14 **pouvoirs** soit 44 votants

La convocation pour la séance du 5 avril 2023, datée du 29 mars 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°211/1-1

ADMINISTRATION GENERALE

Assemblée Haut-Jura Saint-Claude : liste des conseillers communautaires

Vu la liste des délégués communautaires approuvée lors du conseil communautaire du 8 mars 2023,

Vu la démission de M. Mourad Kernou du conseil municipal de Larrivoire entraînant celle de son poste de suppléant au conseil communautaire,

Vu la délibération prise par la commune de Larrivoire le 27 mars 2023 désignant M. Claude Burdet,

Vu l'article L273-12 du code électoral,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la liste des délégués communautaires comme suit :



Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 039-200026573-20230405-HJSCSG20232111-DE

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
AVIGNON LES SAINT-CLAUDE	BRAUN Caroline	SAUVEUR Régis
BELLECOMBE	GROS Stéphane	PITEL Frédéric
LES BOUCHOUX	HEURTIER Isabelle	HENROTTE Jean-Marc
CHASSAL-MOLINGES	DEMARCHI Jean-François	
	CORNOT Claire	
CHOUX	PIERS Josette	MOULEYRE Jean-Louis
COISERETTE	VINCENT Bernard	MONNET Romain
COTEAUX DU LIZON	FREZIER Roland	
	DAVID Jean-Louis	
	DURANDOT Nelly	
	VINCENT Maryse	
	RIEUTORD Colin	
COYRIERE	GRENARD Daniel	GERAUD Alain
LAJOUX	MAITRE Hubert	GRENARD Thierry
LARRIVOIRE	DONZE Anne-Christine	BURDET Claude
LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	PASSOT Philippe	
	BRULÉ Emilia	
	PLAUT Laurent	
	CHIQUET Cécile	
	MINY Jean-François	
LESCHERES	MAYET Annie	MANZONI Guy
LES MOUSSIÈRES	ROCHET Christian	GROSTABUSSIAT Sandra
LA PESSE	MERCIER CLAUDE	CARNOT Julien
RAVILLOLES	MOREL-FOURRIER Roger	CAVALIERE Vivian
LA RIXOUSE	BONIN Pascal	PERRIN Philippe
ROGNA	JACQUENOD Michael	DEMANGE Roland
SAINT-CLAUDE	MILLET Jean-Louis	
	ELINEAU Herminia	
	INVERNIZZI Noël	
	BILLARD Isabelle	
	COTTET-EMARD Lilian	
	CHAMBARD Catherine	
	BERNARD Alain	
	DESBARRES Céline	
	LUTIC Philippe	
	HERZOG Frédéric	
	DUCHENE Gérard	
	GELPER Loïc	
	GRANDCLEMENT Annick	
	HATMANICHANH Toukkham	
	DE ROECK Laetitia	
	PONCET Frédéric	
BROCARD Olivier		
VAUFREY Nelly		
LAHAUT Francis		
SEPTMONCEL-LES MOLUNES	VERNEREY Samuel	PILLARD Claudie
VILLARD SAINT-SAUVEUR	PIMPIE Claude	MEYNIER Michel
VIRY	BLONDET Alain	SINGER Edith
VULVOZ	JACQUENOD Daniel	COLIN Yves

-----ooOoo-----

Jean-François Demarchi
Secrétaire

Philippe Passot
Secrétaire

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 12/04/2023 Reçu en préfecture le 12/04/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230405-HJSCSG20232121-DE 									
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>49</td> <td>31</td> <td>15</td> <td>15</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	31	15	15	3	Date et lieu de la séance MERCREDI 5 AVRIL 2023 Salle des fêtes de L'Essard Villard-Saint-Sauveur			
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents											
49	31	15	15	3											
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire															

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Stéphane Gros, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Roland Demange (suppléant de Michael Jacquenod), Jean-Louis Millet, Isabelle Billard (arrivée à la question 2-1), Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Olivier Brocard, Francis Lahaut, Claude Pimpie, Alain Blondet,

EXCUSES : Caroline Braun, Maryse Vincent, Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé, Pascal Bonin, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Alain Bernard, Céline Desbarres, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Laëtitia De Roeck, Frédéric Poncet, Samuel Vernerey, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Cécile Chiquet, Toukkham Hatminichanh, Nelly Vauffrey

POUVOIRS : Caroline Braun donne pouvoir à Claude Mercier, Maryse Vincent donne pouvoir à Nelly Dorandot, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Alain Blondet, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Pascal Bonin donne pouvoir à Stéphane Gros, Herminia Elineau donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Isabelle Billard à partir de la question 2-1, Alain Bernard donne pouvoir à Loïc Gelper, Céline Desbarres donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Gérard Duchêne donne pouvoir à Frédéric Herzog, Annick Grandclément donne pouvoir à Catherine Chambard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Poncet donne pouvoir à Bernard Vincent, Samuel Vernerey donne pouvoir à Olivier Brocard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Jean-François Demarchi

Soit 31 présents et 15 pouvoirs soit 46 votants

La convocation pour la séance du 5 avril 2023, datée du 29 mars 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°21/2-1

FINANCES

Débat d'orientation budgétaire : budget général, budgets annexes et budget spécial ASF

Vu la loi du 6 février 1992 portant administration territoriale de la République qui a institué le principe d'un débat d'orientation budgétaire préalable au vote du budget primitif, disposition inscrite à l'article L2312-1 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de rapport d'orientation budgétaire transmis en document de travail pour la séance,

Le cabinet STRATORIAL, présent en séance fait part du contexte national, présente en substances les principales orientations de la loi de finances 2022 et leurs impacts sur les collectivités locales (communes et communautés). Elle s'attache notamment aux mesures relatives aux dotations, à la fiscalité, à la péréquation et au soutien à l'investissement local.

Afin de donner une vision complète aux conseillers communautaires, il rappelle les principales données financières de notre collectivité en matière de CAF, en matière de dotation globale de fonctionnement, de FPIC, de dépenses et de recettes réelles de fonctionnement.

Il est nécessaire de retrouver rapidement une capacité de désendettement de 6 % et un taux d'épargne brut de 10%. Les marges de manœuvre de 2019 ne sont pas restaurées et ne pourront l'être au regard des recettes de fonctionnement et dépenses estimées pour 2023. Il faut rappeler qu'un travail de fond a été engagé sur la période 2015 – 2019 permettant de diminuer les charges de fonctionnement de 1.4 Million. Les économies

A

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 039-200026573-20230405-HJSCSG20232121-DE

envisageables sur les budgets de fonctionnement sont désormais réduites et ne permettront pas de dégager les marges nécessaires et suffisantes.

Pour atteindre un taux de désendettement de 6% contre 8% pour 2022 et pour atteindre un taux d'épargne brut de 10% contre 6.9% pour 2022, il est nécessaire d'envisager une augmentation des taux.

Au regard de ces données, pour 2023, la Présidente propose d'augmenter les taux de fiscalité de la taxe d'habitation et du foncier bâti,

Par ailleurs, il nous appartient de continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de mener à bien les investissements stratégiques (volet économique, haut-débit, projet piscine, accessibilité et entretien bâtiments, les restes à réaliser).

Le conseil communautaire, après en avoir débattu (résultat du vote : 46 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **PREND** acte de la politique budgétaire 2023 proposée par l'exécutif de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude.

-----ooOoo-----

Jean-François Demarchi
Secrétaire

Philippe Passot
Secrétaire

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 12/04/2023 Reçu en préfecture le 12/04/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230405-HJSCSG20232122-DE									
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>49</td> <td>31</td> <td>15</td> <td>15</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	31	15	15	3	La Présidente, Isabelle Heurtier Signé par :			
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents											
49	31	15	15	3											
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance MERCREDI 5 AVRIL 2023 Salle des fêtes de L'Essard Villard-Saint-Sauveur														

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Stéphane Gros, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Roland Demange (suppléant de Michael Jacquenod), Jean-Louis Millet, Isabelle Billard (arrivée à la question 2-1), Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Olivier Brocard, Francis Lahaut, Claude Pimpie, Alain Blondet,

EXCUSES : Caroline Braun, Maryse Vincent, Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé, Pascal Bonin, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Alain Bernard, Céline Desbarres, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Laëtitia De Roeck, Frédéric Poncet, Samuel Vernerey, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Cécile Chiquet, Toukkham Hatminichanh, Nelly Vauffrey

POUVOIRS : Caroline Braun donne pouvoir à Claude Mercier, Maryse Vincent donne pouvoir à Nelly Dorandot, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Alain Blondet, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Pascal Bonin donne pouvoir à Stéphane Gros, Herminia Elineau donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Isabelle Billard à partir de la question 2-1, Alain Bernard donne pouvoir à Loïc Gelper, Céline Desbarres donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Gérard Duchêne donne pouvoir à Frédéric Herzog, Annick Grandclément donne pouvoir à Catherine Chambard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Poncet donne pouvoir à Bernard Vincent, Samuel Vernerey donne pouvoir à Olivier Brocard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Jean-François Demarchi

Soit 31 **présents** et 15 **pouvoirs** soit 46 votants

La convocation pour la séance du 5 avril 2023, datée du 29 mars 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°21/2-2

FINANCES

Taxes locales : adoption des taux 2023

Considérant que la mise en œuvre de la réforme des impôts directs locaux, en particulier la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et la baisse des impôts de production, entraîne à compter de 2021, des modifications substantielles dans le schéma de financement des collectivités locales et le calcul des bases prévisionnelles et des taux de fiscalité directe locale.

Considérant que pour les EPCI la loi de finance rétablit le pouvoir de vote du taux de la taxe d'habitation en 2023,

Vu le débat d'orientation budgétaire, il est proposé, pour 2023 de modifier les taux de fiscalité ménage,

Le conseil communautaire, après avoir délibéré (résultat du vote : 31 pour, 14 contre, 1 abstention)

- **VALIDE** les taux de fiscalité ménage et de contribution foncière des entreprises suivants :
 - o Taux de fiscalité ménage :
 - Taxe foncière bâti : 6.02 %
 - Taxe foncière non bâti : 6,77 %
 - Taxe d'habitation : 15,77%
 - o Contribution Foncière des Entreprises (CFE) : 22,02 %



Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

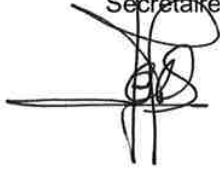
Berger
Levrault

ID : 039-200026573-20230405-HJSCSG20232122-DE

- **AUTORISE** la Présidente à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

-----ooOoo-----

Jean-François Demarchi
Secrétaire



Philippe Passot
Secrétaire



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 12/04/2023 Reçu en préfecture le 12/04/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230405-HJSCSG20232123-DE
	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	La Présidente, Isabelle Heurtier Signé par : 
49	31	15	15	3		
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance					
	MERCREDI 5 AVRIL 2023 Salle des fêtes de L'Essard Villard-Saint-Sauveur					

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Stéphane Gros, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Roland Demange (suppléant de Michael Jacquenod), Jean-Louis Millet, Isabelle Billard (arrivée à la question 2-1), Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Olivier Brocard, Francis Lahaut, Claude Pimpie, Alain Blondet,

EXCUSES : Caroline Braun, Maryse Vincent, Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé, Pascal Bonin, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Alain Bernard, Céline Desbarres, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Laëtitia De Roeck, Frédéric Poncet, Samuel Vernerey, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Cécile Chiquet, Toukkham Hatminichanh, Nelly Vauffrey

POUVOIRS : Caroline Braun donne pouvoir à Claude Mercier, Maryse Vincent donne pouvoir à Nelly Dorandot, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Alain Blondet, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Pascal Bonin donne pouvoir à Stéphane Gros, Herminia Elineau donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Isabelle Billard à partir de la question 2-1, Alain Bernard donne pouvoir à Loïc Gelper, Céline Desbarres donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Gérard Duchêne donne pouvoir à Frédéric Herzog, Annick Grandclément donne pouvoir à Catherine Chambard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Poncet donne pouvoir à Bernard Vincent, Samuel Vernerey donne pouvoir à Olivier Brocard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Jean-François Demarchi

Soit 31 **présents** et 15 **pouvoirs** soit 46 votants

La convocation pour la séance du 5 avril 2023, datée du 29 mars 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°21/2-3

FINANCES

Taxes d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : fixation du taux 2023

Vu les statuts de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article 5-5 relatif à la compétence en matière de collecte des déchets ménagers,

Vu l'adhésion de la Communauté de communes Haut Jura Saint-Claude au SICTOM du Haut Jura


Il est proposé au conseil communautaire de maintenir le taux pour 2023 à 9.50 %,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 46 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 9.50% pour 2023,
- **RAPPELLE** qu'aucune exonération de TEOM n'est appliquée y compris pour les locaux situés sur le territoire communautaire à plus de 200 mètres du point de collecte,
- **AUTORISE** la Présidente à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

-----ooOoo-----

Jean-François Demarchi
Secrétaire



Philippe Passot
Secrétaire



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 12/04/2023 Reçu en préfecture le 12/04/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230405-HJSCSG20232124-DE									
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>49</td> <td>31</td> <td>15</td> <td>15</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	31	15	15	3	La Présidente, Isabelle Heurtier Signé par :			
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents											
49	31	15	15	3											
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance MERCREDI 5 AVRIL 2023 Salle des fêtes de L'Essard Villard-Saint-Sauveur														

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Stéphane Gros, Jean-François Demarchi, Claire Cornot, Josette Piers, Bernard Vincent, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Colin Rieutord, Daniel Grenard, Hubert Maître, Philippe Passot, Laurent Plaut, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Roger Morel-Fourrier, Roland Demange (suppléant de Michael Jacquenod), Jean-Louis Millet, Isabelle Billard (arrivée à la question 2-1), Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Philippe Lutic, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Olivier Brocard, Francis Lahaut, Claude Pimpie, Alain Blondet,

EXCUSES : Caroline Braun, Maryse Vincent, Anne-Christine Donze, Emilia Brûlé, Pascal Bonin, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Alain Bernard, Céline Desbarres, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Laëtitia De Roeck, Frédéric Poncet, Samuel Vernerey, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Cécile Chiquet, Toukkham Hatminichanh, Nelly Vauffrey

POUVOIRS : Caroline Braun donne pouvoir à Claude Mercier, Maryse Vincent donne pouvoir à Nelly Dorandot, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Alain Blondet, Emilia Brûlé donne pouvoir à Philippe Passot, Pascal Bonin donne pouvoir à Stéphane Gros, Herminia Elineau donne pouvoir à Jean-Louis Millet, Noël Invernizzi donne pouvoir à Isabelle Billard à partir de la question 2-1, Alain Bernard donne pouvoir à Loïc Gelper, Céline Desbarres donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Gérard Duchêne donne pouvoir à Frédéric Herzog, Annick Grandclément donne pouvoir à Catherine Chambard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Poncet donne pouvoir à Bernard Vincent, Samuel Vernerey donne pouvoir à Olivier Brocard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Jean-François Demarchi

Soit 31 **présents** et 15 **pouvoirs** soit 46 votants

La convocation pour la séance du 5 avril 2023, datée du 29 mars 2023, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°21/2-4

FINANCES

GEMAPI : vote de la taxe 2023

Vu la compétence de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude, notamment l'article 5-3 « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) dans les conditions prévues par l'article L211-7 du code de l'environnement ».

Vu l'article 164 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018,

Vu l'article 1639 A du Code Général des Impôts,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 46 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** d'arrêter le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations 2023 à 125 000 €,
- **CHARGE** la Présidente de notifier cette décision aux services préfectoraux,
- **AUTORISE** la Présidente à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

-----ooOoo-----


 Jean-François Demarchi
 Secrétaire


 Philippe Passot
 Secrétaire